

Présents : Antoine Ivarnes, Eric Armand, Frédéric Roux, Christian Antoine, Christine Fossion, René Vialis, Jean Charles Fournon, Sylvie Recordier, Yves Nicolas, Sophie Liotaud

Pouvoir : Jean-François Facila à Sophie Liotaud

A l'ordre du jour

Création d'un emploi temporaire d'agent accueil au camping municipal et création de régie

Le conseil municipal donne son accord pour la création d'un emploi temporaire d'Agent d'accueil pour le camping municipal en C.A.E. pour une durée de 6 mois Cet agent sera également régisseur de recettes. Le conseil municipal autorise le maire à procéder au recrutement.

Convention de partenariat épicerie sociale avec le CCAS de Nyons

L'épicerie sociale implantée à Nyons étend ces services aux communes du canton de Nyons pour aider les personnes qui peuvent prétendre en bénéficier. Deux habitants de Sainte-Jalle ont introduit une demande. La mairie va signer une convention avec le CCAS de Nyons et s'engage à verser 30 € / an par personnes aidées.

Charte d'engagement et de partenariat avec La Poste : réflexion sur la procédure

La mairie, consciente de l'importance pour l'avenir de rendre plus accessible toutes les habitations aussi bien pour les secours, pour les livreurs et tout ce qui touche les secteurs d'aides à la personne, s'engage à faire un référencement des besoins pour évaluer le coût d'une identification des rues et de numérotation des maisons ainsi que la réalisation de ce projet dans les 3 ans à venir. La signature de la charte proposée par la poste est, quant à elle, reportée.

Adoption de la modification du règlement de l'Assainissement suite aux observations de la sous-préfecture

Après lecture des modifications apportées par la sous-préfecture, le règlement d'assainissement est voté à l'unanimité.

Transfert au SDIS du centre de secours

Après lecture, la convention est votée à l'unanimité après y avoir apporté quelques modifications.

Demande de subvention du Conseil général pour la rénovation des toitures du centre de vacances : 3^{ème} tranche

Lors de la visite cantonale du CG, une demande a été faite pour 310 m² de toiture avec un devis de 47.556,50 €.

Conseil municipal du 25 avril 2009 - 08h30

La maison médicale ne rentre pas dans les mêmes lignes.

Pour l'aménagement de l'entrée du village, ils vont se renseigner sur la procédure.

Pour le camping, l'aménagement des toilettes et douches pour handicapés et l'installation d'emplacements pour mobil home et camping car, ils ont transmis les coordonnées de la personne qui s'occupe du volet tourisme au département.

La rénovation de la place de Verdun, embellissement et réseau d'eau pluviales rentre dans la dotation patrimoniale. Si on intègre l'étude, on obtiendra un financement mais nous devons la préfinancer.

Pour la restauration de la chapelle des Pénitents, il faut voir ça avec le service de conservation du patrimoine.

Nous n'avons pas encore demandé la subvention de répartition sur les amendes de police. Cette année, nous allons en faire la demande et cela servira à financer éventuellement un miroir et des panneaux.

Questions diverses :

- Les documents d'urbanismes sont tous acceptés.

- Une proposition d'aide sociale est faite par le conseil municipal aux personnes qui ont des difficultés de payer l'eau. A la demande du Conseil général, de conseil municipal ne souhaite pas abandonner les créances des traites mais peut accepter l'échelonnement des remboursements.

- Lors de la journée du patrimoine en septembre, l'Eglise et la chapelle seront ouvertes au public comme les autres années.

- 4 importantes manifestations de cyclisme passeront à Ste-Jalle cette année : le 3 mai, la buicyclette, le 21 juin le national junior, le 20 juillet le mondovélo et le 25 juillet le Tour de France. Des animations avec les producteurs sont prévues et la buvette sera ouverte.

- La réunion des maires du canton s'est faite à Sainte-Jalle ce mois-ci.

- Le logiciel Helios du trésor public pose beaucoup de problèmes.

- Il faut organiser la cérémonie du 8 mai.

- Des panneaux indicatifs pour les commerçants ont été commandés par la commune. Une participation financière de 130 € sera demandée et une convention signée entre la mairie et chaque annonceur.

- La construction du lotissement n'avance pas, la mairie se pose des questions.

- L'organisation de la fête du vent est présentée et commentée.

Le conseil Municipal clôture ses travaux à 12h00

Sainte-Jalle

Conseil municipal du 25 avril 2009 - 08h30

Christine Fossion